

Cahier des charges : Réunion d'équipe éducative

Coordonnées de l'établissement :

Nom : LPO Félix Mayer
 Adresse postale : 2, Square Georges Bastide 57150 Creutzwald
 Adresse mail : ce.0572175@ac-nancy-metz.fr..f
 Tel : 03 - 87 - 93 - 12 - 51

Référent décrochage :

Nom : MULLER Carole
 Fonction : Provisure adjointe
 Adresse mail : carole.belony@acnancymetz.fr
 Tel : ... - ... - ... - ... - ...

Public concerné (niveau / effectif)	Elève en difficulté ponctuelle ou durable
Objectifs de l'outil	Permettre d'assoir autour d'une même table tous les interlocuteurs (pédagogues, parents, professionnels médico-sociaux) qui interviennent sur une situation afin de trouver conjointement une solution constructive. La réunion d'équipe éducative permet de débloquer ou de faire avancer une situation et surtout de maintenir le dialogue avec la famille. Différent de la commission éducative, on n'est pas dans la sanction.
Descriptif opérationnel de l'utilisation de l'outil	<p>Le proviseur adjoint réunit l'équipe éducative à la demande soit de la famille, d'un professionnel ou d'un professeur ou de sa propre initiative. Durée maximum d'une heure. Pas de réunion si les parents ne sont pas présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi on est là ? 1h pour proposer une solution adoptée, • Prise de parole organisée toujours dans le même ordre, <ul style="list-style-type: none"> <u>Parents</u> : l'enfant par rapport à l'école, historique de l'enfant dans son parcours scolaire, <u>Professeurs dont professeurs principaux</u> : niveau de l'élève, résultats dans la matière, attitude (ce qui va, ce qui ne va pas), leurs propositions <u>Autres interlocuteurs</u> : Conseiller Principal d'Education, Infirmier Social, Assistante Sociale, psychologue de l'éducation nationale, selon la nature de la difficulté, • Recherche de solutions, propositions d'actions • Rédaction d'un compte rendu par le proviseur adjoint, diffusion aux membres de l'équipe éducative, aux professeurs de l'équipe pédagogique.
Utilisateur de l'outil (nombre / qualité)	
Calendrier d'utilisation de l'outil (ponctuel/ période spécifique/ toute l'année)	Au besoin pendant toute la scolarité.
Utilisation nouvelle en 2016-2017 ?	Non, depuis 2 ans La 1 ^{ère} année de mis en œuvre et constat, plus-value de l'utilisation : très efficace car il permet de croiser différents regards, de comprendre comment l'histoire de l'élève peut avoir des répercussions sur les apprentissages. Plus de bienveillance de la part des professeurs qui participent à la réunion. Liens sont retissés avec la famille qui revient plus volontiers et plus en confiance. Permet souvent d'éviter le passage à la sanction.